

Règlement Trophée RLM Pyrame 2018



1 - PREAMBULE.

Le Trophée RLM Pyrame est un circuit mis en place par le Comité Régional d'Équitation de PACA et doté par le Groupe Pyrame afin de valoriser les épreuves libres en musique des différents niveaux Amateur et Pro.

2 - DEFINITIONS.

Concurrent : définit un couple Cavalier–Cheval. Un concurrent est défini pour la saison de qualification. Un cavalier peut monter au cours de la saison de qualification autant de chevaux différents qu'il le désire. Il formera avec chaque nouveau cheval un nouveau concurrent.

La saison de qualification : débute lors de la première étape 2018 jusqu'à l'étape finale 2018.

Étape = concours servant de support

Épreuve = reprise libre en musique

Niveau = reprise libre de même indice (Amateur 3, Amateur 2)

Trophée RLM Pyrame = Ensemble des étapes dont les résultats sont pris en compte pour établir le classement final.

Points Trophée RLM = Total des points obtenus par un concurrent pendant la saison pour un niveau donné.

2 – PARTICIPATION.

Le règlement FFE 2018 fait foi.

Tout cavalier peut participer aux épreuves du Trophée RLM Pyrame, mais seuls les cavaliers licenciés ou domiciliés en CRE PACA peuvent concourir pour le classement final du « Trophée RLM Pyrame 2018 ».

Un cavalier peut participer à plusieurs niveaux dans le respect des conditions de participation cheval et cavalier du règlement FFE 2018

4 - DEROULEMENT DU TROPHEE RLM PYRAME.

Le classement **Trophée RLM Pyrame** se fait par l'attribution de points aux concurrents en fonction de leur résultats (exprimé en %) et de leur participation à la reprise libre, lors des différentes étapes.

Chacun des niveaux suivants : Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite, PRO 3, PRO 2, PRO Elite fera l'objet d'un classement au **Trophée RLM Pyrame**. De ce fait l'acquisition des points par un concurrent est spécifique à chaque niveau.

Chaque niveau comprend une épreuve libre par étape.

5 - CALENDRIER PREVISIONNEL.

ETAPES

Le Trophée RLM Pyrame se déroulera sur plusieurs étapes au cours de la saison 2016. Les étapes sont les suivantes :

- Etape 1 : Club Hippique Aix-Marseille, 4, 5, 6 mai 2018
- Etape 2 : Ecurie des Cèdres, 19, 20, 21 mai 2018
- Etape 3 : Centre équestre Pastré, 2,3 juin 2018
- Etape 4 : Centre équestre Le Poet, 16,17 juin 2018
- FINALE : Ecurie de l'Oiselay, 1, 2 septembre 2018

6 - EPREUVES SUPPORT DU ROHEE RLM PYRAME.

Les épreuves à programmer :

- : Niveau Amateur 3 : RLM D
- Niveau Amateur 2 : RLM C
- Niveau Amateur 1 : RLM B
- Niveau Amateur Elite : RLM Saint Georges
- Niveau Pro 3 : RLM Saint Georges
- Niveau Pro 2 : RLM Inter I
- Niveau Pro Elite : RLM GP

→ Ces épreuves compteront Coefficient 1 sur la computer liste FFE (sauf pour les épreuves pro préparatoires qui ne sont pas génératrices de points)

Les C.R.E. se réservent le droit d'annuler à tout moment sans préavis une étape notamment pour des raisons de sécurité. Les étapes annulées pourront, selon le calendrier, être ou non reprogrammées.

REMISE DES PRIX PAR ETAPE

L'organisateur devra récompenser normalement la totalité des classés de chaque épreuve libre (1/3) et rajouter sur les plaques le label « TROPHEE RLM PYRAME »

7 - ATTRIBUTION DES POINTS.

ATTRIBUTION DES POINTS POUR LE TROPHEE RLM PYRAME

Pour chacune des reprises, il est attribué le nombre de points suivant :

1) Points Note

En fonction de la note finale exprimée en pourcentage avec 3 décimales, 1 point par tranche de 0,250 % au dessus de 60%

- Note finale inférieure ou égale à 60,000 % = 0 point note
- de 60,001% à 60,250% : 1 point, de 60,251% à 60,500% : 2 points, de 60,501% à 60,750% : 3 points
- de 60,751% à 61,000% : 4 points, de 61,001% à 61,250% : 5 points, de 61,251% à 61,500% : 6 points
-/.....
- de 65,001% à 65,250% : 21 points, de 65,251% à 65,500% : 22 points, de 65,501% à 65,750% : 23 points
-/.....
- de 70,001% à 70,250% : 41 points, de 70,251% à 70,500% : 42 points, de 70,501% à 70,750% : 43 points
-/.....
- Plus de 75,001 % : 61 points

2) Points Participation

Pour la participation à chaque étape et à chaque reprise libre, il est également attribué **1 point supplémentaire** au concurrent et ceci quelque soit sa note. Y compris pour les concurrents éliminés ou ayant abandonné.

3 Cumul des points pendant les sélections = classement provisoire

Après chaque étape les C.R.E. publieront un classement provisoire pour chaque niveau de reprise libre avec les points (note et participation) acquis par chaque concurrent lors de cette étape et le total des points obtenus au cours de la saison de qualification.

Pour chaque niveau, les points obtenus sur la reprise libre de l'étape finale (Ecurie de l'Oiselay / Sorgues) « compteront double ». L'étape finale est donc considérée comme une double étape (Etape 5 et Etape Finale).

Nombre d'étapes du trophée RLM Pyrame = 6

Le total des points = le cumul de tous les points participation + la somme des 3 meilleurs points-note obtenus au cours de la saison pour le niveau concerné.

Un concurrent* peut donc participer à autant d'étapes qu'il le désire, tous ses points participation seront pris en compte dans le total des points, par contre seuls les 3 meilleurs points-note (résultats) seront retenus dans le total des points du trophée.

Sur chaque étape, les reprises libres seront dotées en cadeaux et numéraires par le Groupe Pyrame, partenaire.

Les points acquis par un concurrent pour une reprise donnée, ne peuvent en aucun cas être transférés, cédés ou combinés avec les points d'une autre reprise de ce concurrent ou d'un autre concurrent.

Un concurrent est en droit de ne plus participer au Trophée RLM Pyrame, ses points accumulés seront perdus.

En cas d'égalité entre plusieurs concurrents après l'étape finale, les scores non pris en compte (points notes) seront réintégrés : le 4^{ème} résultat sera intégré dans le calcul et ainsi de suite jusqu'au départage des concurrents.

***Concurrent :** définit un couple Cavalier-Cheval. Un concurrent est défini pour la saison. Un cavalier peut monter au cours de la saison autant de chevaux différents qu'il le désire. Il formera avec chaque nouveau cheval un nouveau concurrent.

8 - CLASSEMENT FINAL DU TROPHEE RLM PYRAME.

A la fin du concours accueillant la dernière étape (finale), la remise des prix du classement final du Trophée RLM Pyrame récompensera les concurrents lauréats selon le cumul des points Trophée RLM Pyrame. Seuls les cavaliers présents à cette remise des prix, le seront.

Aucune récompense ne sera remise à des « représentants ».

Chaque niveau donnera lieu à un classement final (avec podium pour les 3 premiers), les huit premiers lauréats de chaque niveau seront récompensés.

Conditions de qualification pour le classement final au Trophée RLM Pyrame

A la fin de la saison de qualification un concurrent doit respecter les points suivants pour le classement final de chaque niveau.

a / Être classé parmi les huit premiers concurrents du niveau concerné.

b/ Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux sur un même niveau (donc formant plusieurs concurrents sur ce niveau) seul sera retenu son classement avec le cheval ayant le meilleur cumul des points Trophée RLM. Ses autres

classements seront annulés, les points accumulés seront perdus et il sera établi un nouveau classement compte tenu de cette annulation.

c/ Le concurrent (couple cavalier- cheval) ayant participé à plusieurs niveaux, devra déclarer au plus tard avant le début de l'étape finale quel niveau il choisit pour le classement final. En cas d'absence de déclaration dans les délais le concurrent sera automatiquement classé sur le niveau le plus élevé. Ses autres classements seront annulés les points accumulés seront perdus et il sera établi un nouveau classement pour les niveaux non choisis.

d/ Pour prétendre faire partie du classement final , un cavalier doit avoir participé à 3 reprises minimum, quelqu'en soit le niveau.

9 – DIVERS.

Le comité organisateur de chaque étape s'engage à mettre tout en œuvre pour la bonne réussite de ce Trophée RLM Pyrame 2018 dans le respect du règlement FFE.

Le comité organisateur est libre de programmer d'autres épreuves lors des compétitions servant de support au Trophée RLM Pyrame 2018.

L'organisateur de chaque étape doit afficher le règlement et le dernier classement provisoire du Trophée RLM Pyrame.